

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Pradeau la Sède-St Pierre - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Pradeau la Sède-St Pierre - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (32356)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Pradeau la Sède-St Pierre - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (32356)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	57	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Moyennes trimestrielles en 1ère et Terminale notamment en éco-droit, SES, français, histoire-géo, langues	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Appréciations en enseignement général et/ou dans les matières d'éco-gestion - Compétences notées en analyse et en réactionnel	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Appréciations des enseignants et du conseil de classe notamment sur l'assiduité, l'implication en classe et dans le travail personnel régulier	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Cohérence du projet - Contacts entreprises - Dans la mesure des possibilités, la venue aux portes ouvertes et/ou un stage d'immersion en BTS Notariat	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Extra scolaire	Engagement associatif - Jobs d'été : tout ce qui montre l'implication et le dynamisme du candidat	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures présentant des appréciations particulièrement négatives et récurrentes sur le comportement ou l'attitude de l'élève, telles que relevées dans la fiche Avenir ou les bulletins scolaires, peuvent ne pas être classés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite a pu être prise en compte pour départager des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidats sont admis automatiquement sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage, et à condition que le baccalauréat obtenu soit compatible avec la formation demandée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de prendre contact avec notre équipe le plus tôt possible afin d'être accompagnés dans la recherche d'une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage. Un accompagnement est proposé pour la rédaction du CV, la préparation aux entretiens, ainsi que pour bénéficier de notre réseau d'entreprises partenaires.

Signature :

Jean-Marc COURTADE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Pradeau la Sède-St Pierre